

La Communauté de Communes Des Causses à l'Aubrac :

M. Christian NAUDAN, Président de la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac
Le Jeudi 16 juillet 2020 à Coussergues, a eu lieu l'élection du président, des vice-présidents et du bureau de la Communauté de communes des Causses à l'Aubrac.
M. Christian NAUDAN, Maire de Ste Eulalie d'Olt succède à M. Jean-Paul PEYRAC à la présidence de l'intercommunalité.

M. Christian NAUDAN a été réélu en 2020 maire de Ste Eulalie d'Olt pour effectuer un 3ème mandat.
Auparavant, il a présidé la communauté de communes des pays d'Olt et d'Aubrac pendant 3 ans, de 2014 à 2017. De 2017 à 2020, M NAUDAN était vice-président de la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac.

Les 10 vice-présidents :

- Sébastien CROS, Maire de St Martin de Lenne: 1er vice-président
- Edmond GROS, Maire de Sévérac d'Aveyron: 2ème vice-président
- Marc BORIES, Maire de St Geniez d'Olt et d'Aubrac: 3ème vice-président
- David MINERVA, Maire de Laissac-Sévérac l'Eglise: 4ème vice-président
- Alain VIOLAC, Maire de St Laurent d'Olt : 5ème vice-président
- Damien LAURAIN, élu à Sévérac d'Aveyron: 6ème vice-président
- Christine PRESNE, Maire de Bertholène: 7ème vice-présidente
- Sandra SIELVY, Maire de Castelnau de Mandailles: 8ème vice-présidente
- André CARNAC, élu à Sévérac d'Aveyron: 9ème vice-président
- Catherine SANNIE CARRIERE, Maire de Palmas d'Aveyron: 10ème vice-présidente



Le bureau de la Communauté de communes des Causses à l'Aubrac sera composé des vice-présidents et de :

- François LACAZE, Maire de Gaillac d'Aveyron
- Laurent AGATOR, Maire de Vimenet
- Jean-Louis SANNIE, Maire de La Capelle Bonance
- Jean-Michel LADET, Maire de Campagnac
- Yves BIOULAC, Maire de St Saturnin de Lenne
- Christine VERLAGUET, Maire de Pomayrols
- Roger AUGUY, Maire de Prades d'Aubrac
- Raphaël BACH, Maire Pierrefiche
- Isabelle LABRO, élue à Sévérac d'Aveyron

Représentants de la commune aux commissions de la COM COM :

	<i>Délégué titulaire</i>	<i>Délégué suppléant</i>
Finances	Yves BIOULAC	Michel CANTAGREL
Voierie – réseaux	Nicolas VOLPELIER	Alexandre DALLO
Economie	Corinne AUGADE	Yves BIOULAC
Tourisme & activités de pleine nature	Françoise CAZES	Michel CANTAGREL
Environnement – DD – collecte & traitement des déchets	Gérard AFFRE	Marc VASSEUR
Culture & communication	Martine FROMENT	Yves BIOULAC
Services à la population	Françoise CAZES	Magali ROZIERES
Bâtiments & équipements sportifs	Corinne AUGADE	Yves BIOULAC
Eau – assainissement – Gémapi	Michel CANTAGREL	Gérard AFFRE
Projet de territoire – urbanisme – PLUI	Yves BIOULAC	Gérard AFFRE
Habitat	Yves BIOULAC	Marc VASSEUR



Les Echos de Saint Sat'

Bulletin Municipal OCTOBRE 2020



L'Edito : Un été particulier ...

Mesdames, Messieurs, chers Concitoyens,

L'automne arrive comme si la réalité reprenait tous ses droits, avec son flot de mauvaises nouvelles, les mesures de protection sanitaire, les difficultés de l'EHPAD de Sévérac d'Aveyron ou d'ailleurs, les difficultés économiques, les gilets jaunes qui manifestent à nouveau leur insatisfaction, ...

Comme par contraste, l'été qui s'achève a été comme une parenthèse entre toutes ces difficultés.

A Saint Saturnin, chacune et chacun a mis du sien pour que la vie reprenne, après le confinement et faire en sorte que l'on puisse apprécier cette période propice à l'accueil des familles dispersées, des amis, ... mais aussi des touristes !

Ainsi, les Jeunes, au travers du Comité des Fêtes, ont fait preuve d'un réel volontarisme pour organiser la Fête, qui malgré la suppression des bals et du feu d'artifice, du fait des restrictions sanitaires, a été un véritable succès. La quasi-totalité des activités, en extérieur, à l'exception du « tripou » assez phénoménal du matin avec un record de participation, ont permis aux Saint Saturninois de se retrouver dans une ambiance détendue et conviviale. Ainsi, toutes les activités ont connu un beau succès, depuis le Bric-à-brac et le Concours de Pétanque, jusqu'à l'apéritif musical et le cochon à la broche en fin de soirée.

Cet été, ce fut également un village bien décoré et bien fleuri pour accueillir des touristes, beaucoup plus nombreux cette année, mais sur une période plus courte, après le 10 juillet environ, qui se sont installés pour quelques jours au camping municipal.

L'équipe municipale continue de travailler, tout particulièrement avec le lancement du chantier de la Salle des Fêtes (avant-projet définitif, appels d'offres, ...); cet été a permis une pause dans ce défilement permanent d'une actualité qui bouscule la tranquillité de chacun.

C'est donc avec volontarisme que nous reprenons le manche, chacun où nous sommes, pour aller de l'avant. Que ce soient nos enfants et petits-enfants avec la rentrée scolaire, un peu spéciale cette année, que ce soit professionnellement pour chacune et chacun d'entre nous.

Ainsi, nous vous souhaitons bon courage et détermination pour cet automne. Et, pour conserver intact votre optimisme, nous nous permettons un conseil : ne regardez pas trop les chaînes d'information en continu car elles répètent tellement de fois les mêmes catastrophes que l'on a le sentiment, à la fin, qu'elles se sont produites plusieurs fois !!!

Très sincèrement,

Le Maire,
Yves BIOULAC



Epicerie : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h00 à 12h20 et de 15h30 à 19h00
mercredi et dimanche de 8h00 à 12h20



Boulangerie : du lundi au samedi de 7h30 à 12h30



Bibliothèque : le vendredi de 15h00 à 16h30



Mairie : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00



Bureau de poste : du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30



Déchèterie : les lundis, mercredis et samedis de 13h30 à 17h00

RECENSEMENT 2021

Recrutement d'un agent recenseur

pour la période du 21 janvier au 20 février 2021

Voir l'annonce complète au panneau d'affichage de la Mairie ou dans les commerces de St Saturnin-de-Lenne

Les personnes intéressées doivent déposer leur CV & une lettre de motivation en Mairie avant le 15 novembre 2020.

SITE INTERNET

Pour agrémenter le site internet de la commune nous recherchons des personnes intéressées, passionnées, ou tout simplement qui ont un peu de temps à donner ; c'est essentiellement pour étoffer les rubriques RANDONNEE, PATRIMOINE & CULTURE.

Pour avoir plus d'informations sur le sujet vous pouvez venir assister à la prochaine réunion de la Commission Communication qui se tiendra le mardi 13 octobre prochain à 20h30 à la salle des fêtes.

Vous serez les bienvenus !

Etat civil 2^{ème} semestre 2020 :

Naissances :

- le 23 AOÛT -
Paulin DELTOUR fils de
Emilie RIVAS et Vincent
DELTOUR

Décès :

- le 6 juillet -
Joseph ARGENTIER

- le 18 juillet -
Gabriel BACH

- le 31 juillet -
Marguerite FOULQUIE

Mariage :

-le 31 juillet -
Manon TOUZERY & Julien
DAUPEYROUX

Travaux : L'entretien de la voirie ...

Avec 37 km de voies communales sous gestion intercommunale, la compétence de la Mairie en matière d'entretien a été transférée à la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac, qui en compte, elle 586 Km ! C'est le lot de nos territoires ruraux dans lesquels les kilométrages de routes sont disproportionnés en regard de la population, par contraste avec les zones urbaines dont la population est beaucoup plus dense. C'est aussi un élément d'accessibilité à l'ensemble des territoires tant pour le développement de l'activité économique que pour l'accueil des touristes qui découvrent nos régions.

Cette année pour 2020, ainsi que pour 2021, le gros chantier qui va occuper la commune de Saint Saturnin, au-delà de l'entretien courant de l'ensemble du réseau est la route conduisant au Bousquet, qui avait subi l'usure de nombreuses années d'utilisation, mais également de diverses intempéries qui avaient fortement dégradé les surfaces de circulation.

Suite à l'appel d'offre lancé par la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac, c'est l'entreprise CONTE qui assure cette rénovation. Nous sommes aujourd'hui parvenus au terme de la première tranche et la fin du chantier se déroulera l'année prochaine pour un budget global de 108 000 €.

Pour la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac, c'est Romain Marcillac qui, après définition annuelle du plan d'intervention arrêté par le Conseil Communautaire, met en œuvre le plan d'entretien annuel. Il travaille en étroite concertation avec les Municipalités, et pour ce qui concerne la Mairie de Saint Saturnin de Lenne, au travers d'une collaboration efficace avec Nicolas VOLPELIER, Adjoint en charge de la Voirie.



Rénovation de la Salle des Fêtes : c'est parti !

Les entreprises ont déposé leurs offres le 17 septembre, dernier carat, pour être prises en compte dans l'attribution des chantiers de rénovation de la Salle des Fêtes. Celles-ci font l'objet de trois examens avant décision d'attribution : une première fois par l'architecte, mais également, individuellement, par les Conseillers Municipaux qui souhaitent consulter l'ensemble des dossiers. Dans un deuxième temps, à savoir le 2 octobre, la Commission Appel d'Offres passe en revue les différentes offres des entreprises, interroge l'architecte et débat des avantages et inconvénients de chacune des propositions.

Après discussion et synthèse, la Commission d'Appel d'Offres propose au Conseil Municipal, d'arrêter la liste des entreprises retenues. Cette réunion du Conseil Municipal est programmée pour le 5 octobre courant.



Ces démarches étant réalisées, sont notifiés, dans un premier temps, les refus aux entreprises qui n'ont pas été retenues ; puis au terme d'un délai de 11 jours (car les entreprises écartées disposent d'un délai de 10 jours pour faire appel de la décision), sont notifiés les accords à celles qui sont retenues.

Dès lors, les travaux peuvent commencer, soit début décembre si aucun retard n'est constaté dans le lancement du chantier.

Notre challenge : faire en sorte que la Salle des Fêtes puisse être utilisée pour l'été 2021 !



Constructions : Lotissement Lauradou II

« Ça bouge » au lotissement, deux propriétaires ont déjà fini leur terrassement, des murs sortent de terre. Gageons que le temps ne se dégrade pas trop et leur permette de couvrir leur maison avant que l'hiver ne s'installe !

Deux autres chantiers ne devraient pas tarder à débuter...

Peut-être cet élan va-t-il créer une dynamique pour voir partir les derniers lots ? Il en reste encore huit à la vente...

Embellissement du village : Une équipe de choc !

Avec permanence et implication, une équipe animée par Jeanine CANTAGREL et formée d'adhérents de « Fleur des Causses », s'investit pour améliorer le cadre de vie du village. Jeanine et ses amis collectent divers objets susceptibles d'avoir une seconde vie ; ils les proposent dans les Bric-à-brac qu'ils organisent sur le Pré de la Clastre et qui participe à la vie du village tout en assurant le financement de leur action.

Ainsi cette année de belles fleurs ont décoré les bords du canal.

De plus, Brigitte CANTAGREL assure le fleurissement de la mairie et de la place de l'église depuis de nombreuses années.

Nous remercions Brigitte, Jeanine & son équipe de tout le temps passé pour agrémenter notre cadre de vie.



Chasse : Une nouvelle saison en perspective

Avec l'arrivée du mois de septembre, c'est l'ouverture de la chasse qui vient taper à notre porte.

Les bois reprennent vie, les grelots et les cloches des chiens commencent à retentir, les coups de feu se font entendre. Ce coup-ci elle est bien là ! C'est ainsi qu'une quarantaine de chasseurs se retrouvent sur la commune pour partager une matinée de chasse : un échange lors d'un saut de clôtures, un déjeuner après la chasse, ou encore un repas en guise de réconfort.

Avant cela, bien sûr les membres de la société de chasse se sont retrouvés afin de tenir leur assemblée générale. Lors de celle-ci beaucoup de choses se sont discutées : les jours de chasse, les dates d'ouvertures des espèces, la fermeture ou non de certains gibiers, le prix des cartes de chasse pour la nouvelle saison, un bilan de la saison passée est également établi.

Cette année, les chasseurs ont décidé de fermer pour une année de plus la Perdrix rouge sur la commune pour toute la saison, afin de préserver la souche sauvage présente sur le territoire de Saint Saturnin.

Des échanges informels se font, où l'un raconte qu'il a aperçu un lièvre la veille, l'autre a eu le plaisir d'observer une compagnie de perdreaux avec les parents qui menaient une dizaine de petits. C'est ça la chasse, du partage entre personnes passionnées et attachées à leur territoire.

Il ne reste plus qu'à espérer que cette nouvelle saison soit giboyeuse, que le lien social créé par la chasse sur notre commune soit toujours aussi fort, et que les chasseurs Saint Saturninois prennent toujours autant de plaisir à se retrouver autour de leur passion.



Promenade Conviviale : Une vraie réussite

Samedi 26 septembre, la commission sentiers de la commune avait invité les Saturninois à une marche conviviale. Sous un ciel gris, 22 participants ont suivi Marc & François pour un parcours de 3 kms autour du village.

Plaisir simple de la marche promenade favorisant les contacts, les échanges...



A l'arrivée, les discussions se sont poursuivies autour d'une table garnie de charcuterie, fromage & tarte.

Moment très agréable de l'avis général, à renouveler !



Bassin de vie :



Cinéma St Geniez-d'Olt :

- 2 octobre à 21h : **Petit Pays** (drame)
- 3 octobre à 21h : **Police** (drame)
- 9 octobre à 21h : **La Daronne** (policier comédie)
- 10 octobre à 21h : **Le bonheur des uns** (comédie)
- 16 octobre à 21h : **Antoinette dans les Cévennes** (comédie romance)
- 17 octobre à 21 h : **Effacer l'historique** (comédie drame)
- 21 octobre à 15h : **Les Mal-Aimés** (animation) tarif 2.50 €
- 23 octobre à 21h : **Boutchou** (comédie)
- 24 octobre à 21h : **Les Apparences** (thriller)
- 28 octobre à 15h : **Bigfoot** (animation, comédie) à partir de 6 ans tarif 2.50 €
- 30 octobre à 20h30 : **Mon Cousin** (comédie)

CAMPA GYMN :

Les cours de Yoga ont repris depuis le 8 septembre avec Roxane, à 18h30 tous les mardis, salle des fêtes de Campagnac

Les cours de gym reprennent dès le 5 octobre.

LOTO SANTE (séniors)

le 8 décembre à 14h30

à Campagnac



AVEYRON CULTURE
Mission Départementale
ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES CAUSSES À LAUBRAC
PROPOSENT

ATELIERS
DE PRATIQUE ARTISTIQUE
"Je vais vous raconter"
par Philippe Flahaut,
Marie des Neiges Flahaut,
Vincent Dubus et Kevin Pérez
Cie Création Éphémère

Samedi 26 septembre
Dimanches 18 octobre | 15 novembre |
13 décembre 2020 | 10 janvier 2021
Centre Social Rural à Laissac

www.aveyron-culture.com

Entreprise : Minoterie du Rey

Après une licence en Gestion de l'Eau, Johan PUEL va travailler pendant 8 ans dans le secteur de l'assainissement & de l'eau potable. En 2018 il décide de prendre la succession de son père Yves et avec lui c'est la 5ème génération Puel installée au Moulin du Rey. Il travaille avec des moulins à cylindres, technique ancrée dans sa famille depuis 1957.



Depuis environ 10 ans le moulin ne fonctionne plus de façon hydraulique mais électriquement : le débit d'eau est trop faible pour pouvoir faire tourner le moulin.

Pour la fabrication, Johan dispose de quatre machines à cylindres (broyeurs) et d'un plansichter qui est composé de plusieurs tamis animés de mouvements oscillatoires & circulaires ; cet appareil sert à « classer », selon leur grosseur, les farines issues de la mouture des grains de blé.

Pour son approvisionnement en blé, Johan se le procure dans un rayon de 50 km : pour le bio sur l'Aveyron & la Lozère ; pour le conventionnel c'est 70 à 80% dans ces mêmes départements & le reste dans le Tarn et le Tarn & Garonne et la plaine de la Limagne, cela lui permet une plus grande diversité de qualités de blé.

En effet il achète, en conventionnel, une dizaine de variétés de blé différentes qu'il stocke dans des silos, par qualité. Il a 10 silos, sept pour le conventionnel, les trois autres pour le bio : toutes ces variétés sont analysées en laboratoire.

Johan produit 10 types de farines différentes, selon la finesse, la couleur... qu'elle soit bio ou conventionnelle. Il propose également, en plus petite quantité, de la farine de seigle, du petit épeautre (bio) & une farine de blé ancien (sans modification génétique & avec des glutens plus petits, donc plus digestes)

La commercialisation se fait par plusieurs biais :

- 🇫🇷 boulangeries aveyronnaises & lozériennes, il a déposé l'appellation « La fleur des causses »
- 🇫🇷 vente directe au moulin, aux particuliers
- 🇫🇷 vente auprès des enseignes bio de l'Aveyron, de la Lozère, du Tarn & de Paris (20 distributeurs)
- 🇫🇷 dans les grandes surfaces locales de St Geniez-d'Olt, Sévérac-le-Château & Laissac.
- 🇫🇷 et enfin dans 3 épiceries de vente en ligne

Pour la « répartition des tâches », bien qu'ils soient polyvalents tous les deux, Johan s'occupe essentiellement du travail au moulin & de la commercialisation, Yves des livraisons & Faustine, sa compagne, de la partie communication avec la création de logos, affiches...



Johan diversifie son activité avec du négoce de céréales & de l'aliment pour la nutrition animale. Yves a même mis au point un mélange « spécial bovins » qu'il a baptisé tout simplement « Mélange Puel » !



Actuellement il travaille avec l'INRA de Montpellier en collaboration avec une étudiante en thèse. Pour son étude elle a choisi 6 moulins en Occitanie & Rhône-Alpes, 3 à meules & 3 à cylindres, dont celui du Rey !

L'avenir, pour notre jeune minotier, c'est le développement de la partie « bio » afin d'avoir une plus grande diversité de farines à proposer à ses boulangers.

Il anime des soirées dans des magasins bio, pour des événements particuliers liés à l'enseigne.

Bientôt également, il pourra mettre en avant sa nouvelle farine pour la fabrication de pâtes bio aveyronnaises... à suivre...

Dans l'hiver il va étoffer sa vitrine avec l'arrivée de son site internet, mais dès à présent vous pouvez le suivre sur sa

Civisme : Histoires d'eau ...

Sans aucune hésitation, je me disais, auparavant, que Saint Saturnin de Lenne avait bien de la chance de disposer de sources qui ne tarissent jamais, ou presque, permettant ainsi d'alimenter les fontaines du village, mais également, pour ceux ou celles qui en ont le besoin, de s'approvisionner pour divers usages : l'abreuvement des animaux, l'arrosage des jardins, En cette période de perturbations climatiques dont on ne connaît que peu l'issue, il s'agit là d'un bien commun précieux.



Aujourd'hui, je m'interroge : Serait-ce « Clochemerle » ? ou « Manon des sources » ? On me rapporte que l'un a aspergé sa voisine qui aurait indûment pris le tour d'un autre ; qu'un autre aurait bousculé telle personne, qui aurait, par inadvertance, vidé la cuve en cours de remplissage du premier ; que de nombreux noms d'oiseaux sont échangés au pied de ce point d'eau, derrière le cimetière de Saint Saturnin ...

Dans un premier temps, cela m'attriste ... dans un deuxième temps, cela me fâche !

Faudra-t-il réglementer l'accès à cette eau-là ? Une circulaire municipale qui dicte ce que chacun peut ou doit faire, ou ne pas faire ? Ce serait bien triste d'en arriver là car cela reviendrait à nier l'intelligence collective des gens qui doivent être à même de gérer les règles de courtoisie indispensables dans toute vie sociale.

Bien sûr, la municipalité va faire quelque chose : améliorer l'accès, permettre le stationnement de plusieurs véhicules. Mais il est des choses qu'elle ne peut pas faire, et tout particulièrement, augmenter le débit de la source, sauf à tarir la part qui alimente des fontaines du Bourg.

Je le sais : « L'enfer, c'est les autres ! ». Mais chacun de nous est bien « l'autre » de quelqu'un ...

Sur le fond, il appartient bien à tous de trouver une entente pour optimiser l'usage de ce bien commun dans l'intérêt de tous.

Gageons que lors des étés prochains, ce point d'eau retrouvera son caractère paisible, et redeviendra, plutôt qu'un lieu de querelles, celui d'échanges et de services réciproques entre les uns et les autres.

Bien sûr, s'il le fallait, la Municipalité prendrait des dispositions réglementaires d'accessibilité à cette eau ; mais au-delà du fait que toute réglementation est restrictive des libertés individuelles, ce serait également un constat d'échec quant à ce « vivre ensemble » que nous souhaitons mettre en avant.

Confiant dans l'esprit de responsabilité et de solidarité de tous, je remercie par avance tous les usagers qui sauront prendre l'initiative d'une mise en commun de cette ressource en eau.

Bien sincèrement,

Le Maire, Yves BIOULAC

Suite à l'incendie qui a détruit notre bâtiment et le stock de fourrage le 25 juillet, la famille CHASSALY Jean-Marie & Romain remercie très sincèrement tous leurs amis et voisins qui sont venus avec leur matériel prêter main forte aux pompiers.

La solidarité agricole a fait ses preuves et encore une fois merci à tous ceux qui nous ont apporté leur soutien.

Merci encore